

Projet RESOBLO (2020-2023)

mise en œuvre d'un REseau d'OBservatoires des activités de LOisirs dans les parcs naturels marins

Instaurer une démarche pérenne de recueil de données (et de renseignement des indicateurs) répondant aux besoins sur les usages de loisirs dans les parcs marins, développer les échanges entre les parcs sur cette thématique, mutualiser les connaissances et leurs méthodes d'acquisition.



Cadre et perspectives

Des activités de loisirs dans les parcs naturels marins **en général mal connues** des différents acteurs du territoire.

Un réel besoin d'évaluer l'importance en termes de **fréquentation, d'inscription spatiale et d'effets** sur l'environnement.

Une difficulté d'évaluer les **pratiques non-encadrées** qui représentent la majorité des usages de loisirs pour certaines activités.

La mise en place de démarches pérennes de récolte de données sur les loisirs dans les parcs naturels marins pour **appuyer la gestion**.

Carte d'identité

Pilotage de projet : Direction des aires protégées (DAP) avec une forte dimension inter-parcs.

Période du projet : 2020-2023 (34 mois).

Budget : 734 874 € dont 75 % de Fonds Européens pour les Affaires Maritimes et la Pêche (FEAMP) et 25 % de contrepartie nationale.

4 parcs naturels marins : estuaires picards et mer d'Opale, estuaire de la Gironde et mer des Pertuis, bassin d'Arcachon, cap Corse et Agriate / Capicorsu à Agriate.

VOLET A

Phase préparatoire

- Définition des objectifs locaux
- Identification des problématiques communes
- Identifier les partenaires
- Identifier les bases de données
- Identifier les traitements et les analyses
- Animation d'un réseau inter-parcs

VOLET B

Mise en œuvre des campagnes d'observation

- Caractériser spatialement et temporellement les activités de loisirs
- Comprendre les dynamiques des espaces de pratique
- Evaluer les pressions
- Connaître les usagers et leurs pratiques

VOLET C

Valoriser les données et pérenniser le renseignement des indicateurs

- Définition d'un état 0
- Calcul des indicateurs et scénarios de gestion
- Consolidation des protocoles communs
- Conception d'un guide à destination des gestionnaires d'aires marines protégées

Contact : valentin.guyonnard@ofb.gouv.fr (coordinateur du projet)

RESOBLO est financé par le FEAMP dans le cadre de la mesure 80 « Protection et amélioration de la connaissance de l'état du milieu marin », sous mesure 80.1.c : améliorer les connaissances concernant l'état du milieu marin en vue de mettre en place les programmes de suivi et de mesures prévus par la DCSMM.